L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 7 JUIN.

FEUILLETON.

MARTIN GIL.

CHRONIQUE DU TEMPS DE PHILIPPE II.

PAR

MANUEL FERNANDEZ Y GONZALEZ.

PREMIÈRE PARTIE.

MYSTÈRES ET COUPS D'ÉPÉE.

–1870–

XXVI.

DÉPART DE GRENADE.

Les grandes âmes se reconnaissent dans les grandes épreuves; toute autre femme que Fatime eut été anéantie, épouvantée, car à cette époque de fanatisme une accusation pouvait faire peser sur sa tête tous les crimes qu'elle n'avait pas commis.

Avec du courage et du sang-froid, on peut faire bien des choses en peu d'heures; Fatime le comprit; si elle pouvait mettre ses richesses à l'abri, effacer les traces qui, tôt ou tard, pouvaient la compromettre, elle avait atteint son but.

Fatime n'avait pas d'ambition; elle plaçait tout son bonheur dans la paix domestique, et, pour y arriver, pour sortir de la position où sa naissance l'avait placée, elle n'eût pas, de son plein gré, versé une seule goutte de ce sang qui avait déjà coulé, sang impur, il est vrai, mais qu'elle regrettait néanmoins. Sa conscience était tranquille. Les ambitieux qui l'entouraient avaient succombé autour d'elle; mais la Providence, qui protége toujours la vertu, l'avait fait sortir pure et sans tache de cette sentine de crimes et de trahisons.

Ali pacha était la figure sinistre qui se détachait sur le premier plan de ce sombre tableau. Si Fatime fût née prédisposée au crime, il ne lui eût pas été difficile de se défaire de cet homme, dont les circonstances avaient fait un ennemi irréconciliable; mais elle voulait, au contraire, le soustraire à la vindicte de la loi. Gil del Monte n'avait-il pas dit en mourant: "Demain, la justice frappera à votre porte."

Fatime se transporta à la chambre où le pirate gisait encore dans son lit; mais, avant d'entrer, elle regarda au travers de la portière.

Ali pacha, étendu sur le dos, paraissait en léthargie. Agar, l'esclave nubien, le contemplait fixement.

Dans le regard de cet homme, Fatime lut tout un poëme mystérieux, qui lui inspira un sentiment de respect; elle savait de la bouche d'Ali que le Nubien était un savant, mais elle croyait sa science circonscrite dans le cercle de la médecine. Peut-être avait-elle cru que le Nubien savait lire dans les astres, mais dans cet enfant du malheur, elle n'eût jamais cru rencontrer un être privilégié de la nature.

Fatime observa l'esclave pendant quelques instants, puis elle appela doucement:

–Agar!

Un son inarticulé se fit entendre, puis la portière s'ouvrit, et le nègre s'avança courbé, le regard hébété et ses mains croisées sur la poitrine.

Fatime s'assit sur un fauteuil à côté de la cheminée, et le nègre, après s'être incliné profondément, resta à une distance respectueuse.

–Approche-toi, lui dit Fatime.

Le nègre s'approcha.

–Assieds-toi, ajouta-t-elle, en montrant un siége vis-à-vis d'elle.

Le nègre tourna autour de la table, encore chargée de tout ce qu'il fallait pour écrire, et, avant de s'asseoir, s'agenouilla et baisa le bord du vêtement de Fatime.

–Ali pacha dort-il?

Le nègre fit un signe affirmatif.

–Son état s'est-il amélioré? Peut-il être transporté?

Le nègre fit un signe de doute.

–Il faut que je quitte Grenade avant le jour, dit Fatime; si je laisse cet homme ici, demain il sera emprisonné.

L'esclave frémit.

–Que peut-on faire pour cet homme? écrivit-elle.

Agar prit la plume et écrivit en arabe: "La blessure est fort dangereuse."

–Que pouvons-nous faire?

"Il faudrait une litière portée à bras d'hommes."

–On te la procurera: Cet homme une fois rendu au rivage, pourra-t-il être conduit à Fez?

"Il faudrait une grande galère, dont les mouvements ne fussent pas trop rudes," et attendre un beau temps.

–On frétera la galère.

"Et qui conduira cet homme?" écrivit l'esclave.

–Toi répondit Fatime.

–Et toi que vas-tu faire?

–Je pars dans une autre direction.

–Emmènes-tu les trois sœurs? écrivit Agar d'une main tremblante.

–Non, répondit Fatime.

Le visage d'Agar se couvrit d'un nuage.

"J'ai entre mes mains la vie de cet homme, écrivit-il; je puis le tuer, si je le veux... et je le tuerai, si tu ne me dis pas où est Elvire."

–Demande-le-lui!

–Le sait-il? écrivit le nègre.

–Oui.

L'esclave inclina la tête et sembla méditer.

–Quand partons-nous? ajouta-t-il sous ce qu'il avait déjà écrit.

–Dans quatre heures.

–Alors, je vais préparer le malade.

Après avoir écrit ces mots, Agar se leva.

–Attends, lui dit Fatime; avant de t'établir à Fez, il te faut un mot pour mon trésorier; tiens, prends cette lettre.

Le nègre prit la lettre et se dirigea de nouveau vers la porte.

–Attends encore. Je ne dois plus revoir cet homme, qui est mon plus cruel ennemi, et je dois lui rendre un joyau de grand prix, qu'il m'a confié en dépôt. Quand il sera guéri, rends-le-lui, il pourra vivre de son prix. Il ne recevra l'hospitalité dans mon palais que pendant le temps de sa maladie. Prends.

Et Fatime tira de son sein une petite boîte qu'elle remit au nègre.

–Qu'est cela? écrivit le nègre.

–Regarde-le; il est juste que tu voie ce que je te rends.

Le nègre ouvrit la boîte et en tira un objet qui se déroula dans ses mains. C'était un magnifique collier de diamants et d'émeraudes, d'où pendait une plaque circulaire en ébène, constellée de grosses perles, et au centre de laquelle étaient gravées des figures d'animaux et de signes étranges incrustés en argent.

C'était sans doute une amulette, mais d'une richesse inouïe, d'un goût et d'un travail admirables.

Le nègre avait fixé des yeux surpris sur ce bijou, qui semblait l'avoir fasciné. Tout à coup, après l'avoir contemplé un moment, il le saisit avec la main, le porta à son cœur, puis à ses lèvres, et l'embrassa en sanglotant.

Fatime contemplait l'esclave avec étonnement, et celui-ci, oubliant en présence de qui il se trouvait, se prosterna à terre et se mit à pleurer.

Il se releva quelques moments après et regarda fixement Fatime: ce n'était plus alors l'esclave avili qui rampe comme un chien aux pieds de son maître, c'était un jeune homme plein d'énergie, dont le brillant regard avait quelque chose de sauvage, annonçant une profonde intelligence et un courage sans bornes. De ses yeux, il semblait interroger, comme un souverain qui dédaignerait de parler à ses vassaux. C'était enfin un homme transfiguré.

–Qui t'a donné ce joyau? écrivit-il d'une main tremblante.

–Je te l'ai déjà dit, ce joyau appartient à Ali pacha.

–Non, écrivit l'esclave d'une main convulsive. Cette amulette appartient à Madhor, roi de Sennaar; elle a été volée à son épouse Aanmar par Ali pacha, le pirate et l'assassin. Cet homme m'appartient, sa vie est entre mes mains.

–Mais tu m'as répondu de lui.... Je puis te faire charger de fers et t'éloigner de lui.

A ces paroles, Agar mit la main à son poignard et s'avança vers le lit où dormait le pirate.

–Attends! dit Fatime; que prétends-tu faire de cet homme?

–A ta considération: je lui sauverai la vie, sauf à la lui arracher ensuite, loyalement, homme à homme, quand il sera rétabli et en état de se mesurer avec moi. Maintenant envoie-moi les hommes qui doivent m'aider à le transporter, et puissions-nous être bientôt sur les rives d'Afrique!

Deux heures après, l'homme que nous connaissons sous le nom de Pinto le cuisinier, Sandoval le valet de chambre, et la majeure partie des Maures composant la domesticité, sortaient de la maison, chargés de caisses renfermant le trésor de Fatime.

Derrière eux s'avançait une litière fermée, portée par deux hommes, et, après elle le capitaine don Lope de Campoléon, à cheval.

Tout ce cortége descendit la place Neuve, traversa la ville et gagna la campagne par la porte de Bib-Ataubin.

XXVII.

LES OISEAUX SONT DÉNICHÉS.

Le lendemain, à dix heures du matin, un groupe de curieux contemplait, sur la Grande-Place, le palais de Mérodes; ce n'était pas qu'il s'y fût passé rien de nouveau, mais tout simplement c'est qu'il était hermétiquement fermé dans toutes ses parties, comme avant le jour où le vieux majordome, avec sa légion de domestiques, avait pris possession de cet édifice, abandonné depuis un si grand nombre d'années.

Cette seule circonstance suffisait pour que les passants s'arrêtassent et pour que les langues se missent en mouvement.

Le silence qui régnait dans cette maison, d'ordinaire, à cette heure, remplie de bruit et de mouvement, avait en effet quelque chose d'insolite et qui pouvait prêter à jaser; mais ce qui mit le comble à l'étonnement des curieux, ce fut de voir se glisser le long des murailles le notaire Gil del Arco qui, arrivé à la porte du palais, saisit le marteau et le laissa retomber fortement par trois fois.

Des pas lourds se firent entendre, la porte s'ouvrit, et la foule observatrice put voir à la dérobée une cour abandonnée, des escaliers déserts, tout le contraire enfin des jours précédents.

Gil del Arco entra. La porte se referma derrière lui, et le bon public recommença ses cancans.

Suivons le notaire.

–Vous dites donc que le senor don Juan n'y est pas?

–Non, senor, dit le majordome.

–Ni le senor Garcés?

–Non, senor.

–Ni le chapelain de la senora?

–Non.

–Qu'y a-t-il donc à la maison?

–La senora.

–Seule?

–Seule.

Le tabellion jeta sur le majordome un regard terrifié.

–Votre maître devait venir me voir avant son départ, dit-il, en fixant ses lunettes sur son nez.... ou au moins son écuyer Garcés.... et ils auraient dû me fournir les moyens de sortir du compromis où je me trouve.

Le majordome, grave et impassible personnage, se contenta de hausser les épaules.

–N'entendez-vous pas que je me trouve gravement compromis?.... N'avez-vous rien à me dire?

–Non.

–Il faut cependant que je voie votre maître.

–Il est absent.

–Et [illegible]

–N[illegible]

–[illegible] que sont-ils devenus?

–[illegible]

–La [illegible]

–Et [illegible] parlerez-vous? A [illegible]

–La senora vous attend, dit-il en repaissant bientôt.

Violante, pâle et portant toutes les traces d'une nuit passée sans dormir, les cheveux [illegible] l'attendait à la porte de son antichambre. A peine l'eut-il aperçue, que le notaire lui fit le plus humble des saluts.

–Que me voulez-vous, monsieur? lui dit la jeune femme d'un ton bref.

–Excusez-moi, senora, répondit humblement le tabellion, en s'inclinant avec une nouvelle révérence; ce n'est pas vous, c'est votre mari que je cherchais.

–Mon mari? oubliez-vous que je suis veuve?

–Pardonnez; je voulais dire votre cousin.

–En ce cas, je ne puis rien vous dire.... J'ignore moi-même où il se trouve.

–Il vous a abandonnée! s'écria le notaire, affectant un accent d'indignation.

–Qui parle de cela, monsieur? Enfin pourrai-je savoir quel est l'objet de votre visite? dit Violante un peu intriguée, car elle avait certaines raisons de craindre la justice.

–Puis-je vous parler un moment dans ce cabinet?

Sur un signe de Violante, le majordome s'éloigna.

–Entrez, dit-elle au notaire, en l'introduisant dans sa chambre.

Gil del Arco entra et se tint à respectueuse distance de l'estrade sur laquelle Violante avait pris place.

–Approchez-vous et asseyez-vous, monsieur, dit-elle.

Gil del Arco prit un siége avec toute la timidité d'un novice et s'assit à une énorme distance de la jeune femme.

–J'écoute, dit celle-ci.

–Eh bien! senora, je venais voir votre noble cousin, à l'occasion d'un objet...., d'un objet.... qui est le corps de délit d'un procès.... lequel corps.... je dois remettre ce matin à l'alcade major.... et que votre noble cousin, que j'ai vainement attendu jusqu'à dix heures, devait me remettre ce matin même.

–Fort bien; ce.... corps de délit, comme vous l'appelez, n'est-il pas un mouchoir?

–Précisément, répondit Gil del Arco, ayant peine à dissimuler sa joie.

–Un mouchoir sale, taché de sang? dit Violante en accentuant ses paroles.

–C'est bien cela, dit le notaire.

–Avec un écu d'armes brodé au centre?

–Et quatre autres à chaque coin.

–Non. Alors l'objet que vous réclamez n'est pas celui que je croyais, dit Violante.

–Voyons.... je puis m'être trompé.... Ayez la bonté de me montrer ce mouchoir.

–Je ne sais ce que j'en ai fait.... Mon cousin don Juan l'avait laissé sans doute par mégarde dans ma chambre lorsqu'il vint, hier matin, prendre congé de moi.... et je ne m'étais pas aperçue [illegible] départ.

–Votre cousin est parti?

–Oui, pour un court voyage.... Je vais vous chercher ce mouchoir.

Après ces mots, elle se leva, entra dans une autre pièce et revint un mouchoir à la main.

(A continuer.)

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.–Le *Lewiston Democrat* dit "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 113 Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Bureau de l'*Abeille*, Lundi soir, 6 juin 1870.

Il ne s'est pas opéré de changements importants sur le marché monétaire proprement dit. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, et les billets de commerce de premier ordre, sans garanties collatérales, sont cotés à 10 à 12 pour cent par an; les billets de second ordre à 1 à 1½ par mois; le papier hypothécaire, à 9 à 10 par an le No 1, et 11 à 12 le No 2.

La demande d'escomptes est bonne, mais les banques ont amplement assez de fonds pour répondre aux besoins de leurs clients, et le marché est toujours facile.

L'or a ouvert à 114 3/8 à 114 5/8 contre 114 3/8 à New-York et fermé à 113 7/8 à 114 1/8 contre 113 7/8 à New-York. On a vendu $1,000, $2,000, $5,000 et $35,000 à 114 1/4, $4,000 à 114 3/8, $14,000 à 114 7/16. Nous n'avons pas de ventes d'argent à mentionner. Les demi-piastres américaines sont cotées à 108 à 109, les piastres mexicaines à 3 à – de prime sur l'or.

Le change étranger a fléchi avec l'or. La baisse était, à la clôture, de 1/2 pour cent. Les opérations de sterling ne comprennent que 25,000 livres, dont 2000 connaissement à 124 5/8, 1500 et 2000 livres à 125, 18,000 connaissement et clear à 125 à 125 1/8. Dans le change sur France, 165,000 francs, dont 40,000 à 4.53 3/4 à 4.52 1/2, 50,000 à 4.52 1/2 et 75,000 à 4.51 1/4. Le sterling pent être coté, maintenant à 124 1/4 à 124 3/4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear, et – à 125 1/2 le change de banque; le change sur France, à 4.53 3/4 à – le premier et 4.51 à – le second.

Les offres de change américain ont été fort rares et les traites de commerce un peu plus fermes. Les banques ont tiré sur New-York à 3/8 de prime. Les ventes sont: $18,000 en change de commerce, à vue, sur New-York, à 9/32 de prime, $2000, $50,000, $50,000 de banquiers et $60,000 de banque à 5/16.

300 actions du Canal de l'Ile aux Vaisseaux se sont vendues, samedi, à 85 cents et 3000 à 80; 650, ce matin, de bonne heure, à 80, 100 de la Compagnie de levées de la Vallée du Mississippi à $10; 200 des Abattoirs Crescent City à $35 75, 36 à 35 87 1/2 et 36 à $36. Nous apprenons qu'il s'est vendu 150 actions du Canal de l'Ile aux Vaisseaux samedi, à 83 cents et 11,000 de la Compagnie de levées de la Vallée du Mississippi se sont vendues, aujourd'hui, à $10 12 1/2. A la clôture, 1000 des actions de cette Compagnie ont été offertes à $10.

Aucune vente de bonds n'a été annoncée.

Les courtiers achètent les mandats de l'Etat à 88 à 88 1/2 les nouveaux, 93 1/2 à 94 les anciens et 95 les métropolitains; ils ont vendu les premiers à 89 les nouveaux, 95 les anciens et 96 1/2 les métropolitains.

Les billets de la ville ont encore été négligés. Les courtiers ont offert d'acheter les petites sommes à 25 à 26 et de vendre à 20 à 22 d'escompte.

Bureau d'Espèces et de Change de Bruno & Warner, No. 148, rue Gravier, près St-Charles.

Or étranger.	*Valeur en or des E.-U.*
Souverains Victoria	$4 82
Do Vieux	[illegible]
Billets de la Banque d'Angleterre	4 80
Pièces de 20 francs	3 81
Billets de la Banque de France en franca	19
X Thaler	7 80
X thaler prussien	7 75
X Guilders Holl	3 85
Kronen	6 60
Ducats	2 00
Doublons d'Espagne	16 00
Do patriotes	15 00
Argent étranger.	
Argent anglais	22
Do français	18
Piastres mexicaines	1 00
Do espagnoles	
Couronnes françaises	1 01
Do allemandes	1 00
Thaler	1 02
Thaler prussien–papier	68
Guilders	38
Specie	1 00
Argent espagnol, par once	1 02

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 6 juin 1870.

COTON.–Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2800 balles à des prix encore plus bas et qui ont montré une baisse irrégulière de ¼ à ½ c. Nous cotons actuellement l'ordinary 16½ à 17¼ c, good ordin. 19¼ à 19¾ c, low middling 20¾ à 20¾ c; middling 21¼ à 21¾ c, strict middling 21¾ à 21¾ c et good middling à – à 22¼.

Le marché a ouvert sous une influence défavorable causée par la nouvelle d'une baisse de ¼ c à New York, par le manque de dépêches de Liverpool–à cause d'une fête qui y a été observée–et enfin par une baisse marquée de l'or et du change étranger, et jusque vers midi à 1 heure, on n'avait encore rapporté que bien peu de transactions notables, mais plus tard dans la journée, la nouvelle d'une autre baisse à New York de ¼ c, est venue forcer les facteurs à lâcher la main, alors le mouvement a repris son cours aux prix irréguliers indiqués par les cotes qui précèdent. Il sera bon d'observer que la baisse a été plus forte en ce qui a regardé le middling et le strict middling, la demande de low middling et de good ordinary ayant soutenu ces qualités mieux qu'elle ne l'a fait des autres grades. Vers la clôture une liste de 800 balles de middling a été vendue à 21 cents, ce qui est ½ cent de moins que la même sorte n'était cotée samedi dernier. Nous avons aussi ouï dire qu'il s'était vendu du strict middling à 21 c.

Recettes, proprement dites, depuis vendredi soir 2850 balles contre 3558 durant le même laps de temps la semaine dernière et 1064 l'an dernier, et depuis le 1er septembre 1101704 balles contre 778396 l'an dernier, non compris les échantillons y ajoutés.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal		770
Arriv. dep. le dern. état	2548	
Arrivé précédemm	1160625	1163173
Expédié aujourd'hui		1163943
Expédié précédemment	1058076	1058076
Stock en mains et à bord		105867

SUCRE ET MÉLASSE.–Les recettes, cette ton compris 22 boucauts de sucre et 12 barils de mélasse. La demande a été fort active aujourd'hui et les prix sont plus fermes, presque tous les envois ont été vendus. Nous cotons en ce moment: 7½ à 8 ¼ pour l'infé, 8¾ à 9¼ pour le commun, à bon commun, 9¼ à 10¼ pr le fair, 10¼ à 10¾ pour le good fair, 10– à 10¾ pr le fully fair, 11¼ à 11¾ pour le prime; choix 12– à — c, c, jaune clarifié 12 à –c, blanc 12¼ à 13 c. la livre.

Mélasse inférieure 25 à 55 c, fermentée 65 à 73 c, mélasse rafinée des rafineries de la ville 50 à 75 c, golden syrup $1, mélasse de Cube 35 à 45 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST.–Les steamers Thompson Dean et Atlantic ayant à remorque des barges de St Louis, et l'Alice Dean, de Cincinnati, sont arrivés ici depuis notre dernier rapport.

FARINE.–Le marché est calme et la medium et les grades moins élevés sont rares et en demande. La fine est cotée à $4 50, la superfine $4 75, la double extra $5, la triple extra $5 50 à 6 le baril. Il s'est vendu aujourd'hui 2500 barils de farines, dont 50 de simple extra à $4 90, 50 de double extra à $5, 50 de triple extra à $5 50, 200 bo à $5 25, 50 100, 200, 100 et 115 de triple extra à $6, 100 do à $6 15, 200 do à $6 25.

MAIS.–Il en est arrivé d'assez abondans approvisionnements samedi dernier. Les acheteurs se tiennent à l'écart et les prix ont cédé. Ventes aujourd'hui de 3150 sacs dont 1600 d'avarié à 85 c, 800 de jaune mélangé à $1 15 et 1000 de blanc mélangé à $1 20 le boisseau.

AVOINE.–Les approvisionnements de l'article ont augmenté lui depuis samedi et les prix ont baissé. Ventes aujourd'hui de 1100 sacs dont 100 et 600 de St Louis à 65 c, 100 de Galena à 66 c le boisseau.

SON.–L'approvisionnement de son est plus rond et les prix de l'article plus faciles. 300 sacs vendus à $1 25, et 150 à $1 30 [illegible]

FOIN.–Le prime commande $25, choix [illegible] tonneau.

PORC.–Un lot de 100 barils de mess vendu à $31 25 le baril. Le mess est coté à $31 25 à 31 50 le baril. Le détail se fait à $31 75 à $32 le baril.

VIANDES SALÉES À SEC.–16 barriques d'épaules vendues à 13¼ c la livre.

BACON.–Les jambons curés au sucre sont en demande meilleure. 30 et 25 tierçons vendus à 21 c la livre. 5 barriques de côtes clear ribbed vendues à 15½ c. Les épaules [illegible] c la livre.

SAINDOUX.– Le saindoux en tierçons est coté à 15¼ à 16¼ c, en barillet 16¼ à 19 c la livre.

BREAKFAST BACON.–Le breakfast bacon du Nord se vend 20 à 21 c la livre, celui de l'Ouest 18 à 19 c la livre.

RIZ.–Le marché est calme, stable. L'approvisionnement de l'article est faible et les recettes en sont peu de chose. Nous cotons la qualité de choix 8¼ à 9 c, prime à bon 6¾ à 7¼ c, ordinaire à bon de 6¼ à 7¼, inférieur 5¼ à 6¼ c. la livre.

FARINE DE MAIS.–Le marché est actuellement assez bien approvisionné de cette farine, mais il est calme. Nous cotons $5 50 à $5 75 le baril à prendre en magasin.

LIMONS.–Les limons de Palerme se vendent à $5 50 la caisse.

SEL.–La demande de sel de Liverpool est bonne et les prix fermes. Nous notons des ventes de 3000 sacs de gros en entrepot à $1 50 le boisseau. Nous continuons donc à coter l'article pris des mains de commerçans $1 60 à $1 65 pour le gros et $1 75 à $1 80 pour le fin. Quand de forts lots sont pris dans des entrepots pour des bateaux, une déduction est faite pour frais de charroi. Le sel des Iles Turques, qui est rare. Le sel des Iles Turques est en bonne demande à 50 c le boisseau.

WHISKY.–L'approvisionnement de whisky est fort, mais la demande de l'article est limitée. Les cotes en sont un peu mieux que nominales. Cependant presque tous les détenteurs sont fermés dans leurs prétentions. Nous cotons le rectifié à $1 00 à $1 7¼ et $1 10 le gallon, selon la preuve, Bourbon à $1 25 à 1 35 pour le patenté et $1 50 à $5 pour le pur. 75 et 40 barils de rectifié vendu à des conditions privées.

BEURRE.–L'approvisionnement de beurre est ample et la demande en est limitée. Nous cotons le beurre de l'Ouest 25 à 28 c, le Goshen 37 c. la livre.

CAFÉ.–Le stock de café est faible, et la demande de l'article est peu active et n'est faite que pour le commerce local. Prime 17¼ à 17¾ c la livre–droits payés en ordre bon 16¼ à 16¾ c. Marge extrême 16 à 18 c. la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 7 juin 1870.

Arrivés, hier–444 bœufs du Texas, 289 veaux et veaux d'un an, 380 moutons.

Vendu – 312 bœufs du Texas, 24 cochons, 85 moutons.

A vendre – 287 bœufs du Texas, 407 veaux et veaux d'un an, 185 cochons, 607 moutons, 18 vaches à lait.

Bœufs du Texas, bourris au mais, 1re qlt., p. liv. nette	14	à	15
Bœufs du Texas, choix, par tête	40 –	à	50 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35 00	à	40 00
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	20 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	14 00	à	16 00
Cochons par liv., gr	–	à	12
Cochons (Stock) par tête gr	7 00	à	9 00
Moutons 1re qlt., par tête	4 00	à	5 00
Moutons 2le qlt., par tête	3 00	à	3 50
Moutons, 3me qlt., par tête	–	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	50 00	à	100 00
Vaches à lait, 2le qlt., par tête	30 00	à	40 00
Vaches du Texas, avec veaux par livre	25 00	à	35 00
Veaux, par tête	7 00	à	12 00
Gros veaux, par tête	10 00	à	15 00
Chèvres par tête	1 00	à	4 00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Mardi matin, 7 juin 1870.

La chaleur augmente de jour en jour. Hier, malgré une brise du sud-ouest, la journée a été brulante.

La levée a été assez calme. Peu d'arrivages et peu de départs.

Le fleuve continue à baisser rapidement. La baisse est de plus d'un pied depuis samedi soir.

Sont arrivés hier: Le Henry Tête, du Bayou Lafourche; le W. S. Pike et le Bart Able, de Bayou Sara; le Frank Pargoud, de Vicksburg; le Thompson Dean, de St. Louis et l'Alice Dean, de Cincinnati.

Sont partis hier: Le Hunter, pour la côte d'en bas; le Henry Tete, pour le Bayou Lafourche; le W. S. Pike, pour Bayou Sara; le Continental, pour St. Louis.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui, nous mentionnerons le beau bateau le Bart Able, capitaine V. B. Baranco, lequel fait deux voyages par semaine jusqu'à Bayou Sara, partant de la Nlle-Orléans tous les mardis matin, à 10 heures, et tous les vendredis soir, à 5 heures. M. Allen Jumel préside à l'administration intérieure et M. Charles Dean est chargé du département du fret.

Partira aussi ce soir, à 5 heures, le magnifique bateau Frank Pargoud, capitaine J. W. Tobin, lequel fait régulièrement un voyage par semaine jusqu'à Vicksburg. M. E. Ryland, assisté de M. E. L. Broughton, préside à l'administration intérieure, et M. C. Holmes est chargé du département du fret.

Nous appelons l'attention des expéditeurs des Attakapas sur le bateau le Pretender, capitaine Alex. Smith, qui partira positivement ce soir, à 5 heures. Mr. A. Meynier, est toujours chargé du département des finances.

Est annoncé comme devant partir cette après-midi, à 5 heures, le nouveau bateau le Crescent-City, capitaine A. M. Bruce, lequel prendra du fret pour Simsport, St-Martinville, la Nlle-Ibérie, et tous les points intermédiaires de l'Atchafalaya et du Bayou Têche. Mr. C. H. Hinckley est préposé à la comptabilité.

Parmi les départs réguliers de demain nous mentionnerons le Myrtie, pour la côte d'en bas; le Right Way, pour le Bayou Lafourche et le St-John, pour Bâton-Rouge.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ–Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

Glycerole d'Amandes.

CETTE précieuse préparation enlève les boutons, les rousseurs, les taches de coup de soleil; elle amollit la peau et lui donne une texture de satin. Ce n'est pas un mélange vulgaire de poudre, de pâte ou de blanc: les principaux ingrédients en sont la glycérine et les amandes douces qui ne sauraient nuire à la peau la plus tendre. Il n'y a rien de meilleur pour faire cesser la démangeaison des échauboulures. Les premiers médecins le recommandent. Le glycerole d'amandes met la peau à l'abri des maladies de la peau et embellit le teint. Prix 75 cents la bouteille.

Préparé seulement par J. FREDERICKS, Chimiste.

A vendre dans toutes les pharmacies.

Dépôt général chez FREDERICKSON & HARTE, Au No 139 de la rue du Canal.

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Distilleries, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes,

EMPLOYEZ DU

SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL

ET DU

NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ

DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants. Bureau, No 16 de la rue de Chartres.

BANQUE DE L'ETAT de la LOUISIANE Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1870.

LES directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane y ayant été autorisés par une majorité (au montant) des actionnaires, en vertu de l'acte de la Législature, qui amende et maintient en vigueur la Charte de la Banque – ont décidé d'augmenter le capital de la banque, qui ne doit pas excéder un million de piastres ($1,000,000) y compris les actions actuelles, savoir: $[illegible].

Des livres de souscription sont maintenant ouverts aux bureaux de la banque, No 37 de la rue du Camp, pour 2,400 nouvelles actions – c'est-à-dire $240,000 – ce qui portera le capital de la banque à $600,000.

Les actionnaires actuels ont le droit, par préférence, de souscrire aux nouvelles actions en proportion de leurs actions, privilége qui sera considéré comme abandonné, à moins qu'il ne soit exercé avant le 30 juin prochain.

Conditions de la souscription – 15 pour cent comptant au moment de la souscription; 10 pour cent le 1er juillet 1870; 75 pour cent au versement que pourront plus tard fixer les directeurs, après trente jours d'avis donné aux souscripteurs. Aucun versement ne devra excéder 25 pour cent.

Par ordre des directeurs.

OSCAR BERCIER, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane–Bureaux, No 37 de la rue du Camp–Nlle-Orléans, 4 mai 1870.

Les Directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane, y ayant été autorisés par une majorité (au montant) des actionnaires, en vertu de la section 2 de l'acte No 46 de la Législature de l'Etat, approuvé le 16 mars 1870, amendant et maintenant en vigueur la Charte de la Banque – ont, après estimation, déclaré que la valeur actuelle (au comptant) du capital de la banque est de dix-sept piastres par action. En vertu du dit acte, le capital actuel sera consolidé en actions de la valeur, au pair, de cent piastres, et les actionnaires sont requis de rendre à la banque les certificats d'actions dont ils sont porteurs, afin que de nouveaux certificats d'actions puissent être émis. Et à dater de ce jour, il ne sera fait de transfert sur les livres que pour les actions consolidées.

Toutes les fois que le montant d'anciennes actions possédées par un actionnaire, ne s'élèvera pas à la somme juste de cent piastres ou un multiple de la dite somme, il dit actionnaire pourra, à son gré, soit recevoir de la banque le prix des actions excédant cent piastres au prix d'estimation au comptant, soit de payer la différence et recevoir une action payée en plein.

Par ordre des Directeurs.

OSCAR BERCIER, Caissier.

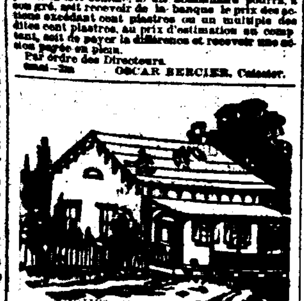

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit Asbestos, ciment Asbestos, peinture préservatrice, &c. [illegible] construction de maisons, de bateaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition [illegible] à la chaleur de ce climat. Il est à la portée de [illegible].

HABLE & BALTON, Agents en Louisiane, Au No 115 de la rue Poydras.

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa bière, [illegible] il a placé, pour la commodité de [illegible] des Marchands, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour.

Médicaments.

DIPLOME D'HONNEUR décerné [illegible] Grande Exposition d'Aix [illegible]

Médaillé d'argent à la foire de la Louisiane–1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER

CORDIAL

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

CET Amer, le premier à prendre par un mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, les deux également peuvent se prendre mélangés ensemble; avec les deux seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. Ces dits amers, dont la qualité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de composé et nécessaire au maintien de la santé, comme les meilleurs de la Création, ils rétablissent les organes de la digestion indéfiniment, source malheureusement féconde en maladies qui rendent la vie intolérable, telles que Nerveuse, Gastrite, Foie, Débilité générale, etc. Dans toute fièvre quelconque, dont la convalescence se prolonge à cause de faiblesse, il n'est rien au-dessus pour rappeler les forces et rétablir promptement le convalescent.

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur et l'on veut; il n'est pas fort comme spiritueux, ce qui semble fort en le prenant provient de l'amertume et l'arôme plus prononcés mais en même temps infiniment agréables. Dans les principaux Hôtels, Clubs, Cafés, etc., ces dits Amers sont devenus d'un usage presque général.

A vendre par E. MONTEUSE, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries.

Le Dr. J. BRADFIELD,

"Female Regulator"

Le Meilleur Ami

DES FEMMES,

Amène les menstrues, guérit des rhumatismes et de la névralgie du dos et de la matrice, des menstrues douloureuses, des maux de TETE, des douleurs au DOS et à l'AINE, arrête la ménorragie, guérit des fleurs blanches et du relâchement de la matrice.

La guérison est aussi certaine que l'effet de la quinine dans les fièvres en frisson.

Les dames peuvent se guérir sans faire connaître leurs maladies à qui que ce soit et mettre ainsi à l'abri leur fierté et leur modestie.

Les meilleurs médecins le recommandent.

L'imprimé qui enveloppe la bouteille donne au lecteur l'histoire de ces maladies, les certificats de cures merveilleuses et la manière de se servir du remède.

Fabriqué et à vendre par BRADFIELD & CO. à Atlanta, en Géorgie.

Prix........ $1 50 la bouteille

A vendre par WHEELOCK, FINLEY & CO., BALL, LYONS & CO.

Et au dépôt de Médicaments patentés de FLEMING.

Le Remède Indien des Montagnes Rocheuses, du Dr. IDAHOE.

LE REMÈDE INDIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES, du Dr. IDAHOE, guérit infailliblement des maladies de la peau, des rhumatismes, des cancers, des plaies, des ulcères, de la lèpre, de la gale, des maladies de l'épine dorsale, des maux vénériens, des maux de tête, des maux de dents, des brûlures, des foulures, des échauboulures, etc.

IL N'Y A RIEN DE COMPARABLE pour la chevelure, qu'il embellit et à laquelle il rend sa couleur primitive, pour les peaux mortes, etc. Il prévient la calvitie et empêche les cheveux de grisonner.

Pour les Hémorroïdes, les Cors et les Oignons.

L'Onguent Indien du Dr IDAHOE, est la préparation par excellence pour les hémorroïdes. Il enlève l'inflammation, et le malade est soulagé immédiatement. Il est tout aussi efficace pour les cors et les oignons, qu'il amollit après quelques applications.

A vendre par tous les pharmaciens et au dépôt de médicaments patentés de Fleming, au coin des rues Magasin et Natchez.

Bureau général au No 25 de la rue St-Charles Nlle-Orléans, Lne, et au bureau de A. Bouchard. Pour les certificats, voir notre brochure.

Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

Le meilleur Tonique du monde.

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par J. B. VANHORN & CO.

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

159......RUE POYDRAS......159

– Entre les rues –

Carondelet et Baronne.

(Établi autrefois rue Bourbon.)

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, VIEUX BASSIN.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

JULIUS LOEFFLER,

(Successeur de CHARLES LOEFFLER.)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ.

ET FABRICANT

D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.

CANDELABRES, &c., EN FER FONDU.

No. 139, rue de Chartres, ent. St. Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans.

JARDIN MAGNOLIA,

AU PONT DU BAYOU,

En face du dépôt des chars de la rue de l'Esplanade.

LE besoin d'un jardin où les familles respectables puissent venir se récréer, se faisant vivement sentir, le soussigné, cédant à de nombreuses sollicitations, a consenti à ouvrir le Jardin Magnolia, qu'il a l'intention de rendre le plus beau du Sud.

Un corps de musiciens, qui vient d'arriver d'Europe, y fera entendre de délicieuse musique toutes les après midi. Les plus grands avantages seront offerts aux personnes qui désireront y organiser des piqueniques, ou aux sociétés qui voudront avoir l'usage exclusif de l'endroit pour un ou plusieurs jours.

GEO. MERZ, Propriétaire.

Mme Louise Verges,

SAGE-FEMME,

De la Faculté de Toulouse,

(Récemment arrivée de France)

81......RUE CONTI......81

Au Premier.

ENTREPOT DE RIZ,

A la Nouvelle-Orléans.

A. MAUREAU,

43......Rue Peters......43

Entre les rues

DOUANE ET BIENVILLE.

TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ.

Ordres promptement remplis.

Composition 'Excelsior' de Wedden

POUR LE BLANCHISSAGE.

Economie de Travail.

Premier Prix à la dernière foire de la Louisiane.

Inutilité de Frotter le Linge.

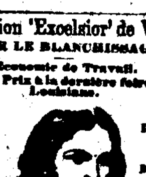

Inutilité d'une Machine à Laver.

(Brèveté le 22 Septembre 1868.)

RAISONS pour préférer ce Savon à tout autre:

1o C'est non-seulement le meilleur, mais aussi celui qui coûte le moins cher, de tous ceux mis en vente jusqu'à ce jour.

2o On peut s'en servir également avec succès dans toute espèce d'eau–froide ou chaude,–qu'il soit dur ou mou.

3o Il modifie l'action de l'eau bouillante sur les étoffes de laine et empêche le tissu de se contracter, de telle sorte que les vêtements, une fois lavés, restent souples et de la même dimension qu'avant le blanchissage.

4o Il conserve les couleurs et les ravive et leur donne du brillant.

5o Il est inutile de frotter les étoffes soit à la main, soit sur la planche à laver, soit dans une machine quelconque à blanchir. Il faut simplement les savonner, faire bouillir et rincer.

6o Il ne cause aucun inconvénient aux mains,–au contraire, il les rend souples et douces.

7o Sans les faire bouillir, il rend les mouchoirs, les dentelles, les rideaux les plus fins, blancs, propres, etc. Il faut simplement les tremper dans l'eau chaude, les savonner et les mettre ensuite dans un vase en grès jusqu'au lendemain, et alors les rincer et les faire sécher. Il sera nécessaire de faire bouillir les rideaux très sales.

Nous garantissons l'exactitude des faits énoncés ci-dessus, et remettrons l'argent à quiconque ne sera pas satisfait par l'essai du savon. Nous nous engageons en outre à payer tout dommage subi par le linge du fait de ce savon–sur preuve de ce dommage. Il est à peine nécessaire d'informer le public que les deux tiers des détériorations et déchirures du linge proviennent du frottement; ces inconvénients peuvent être évités par l'usage de ce savon.

R. G. LATTING, Fabricant.

A. T. BENNETT & CO., Agents en gros, Angle des rues Commune et Tchoupitoulas.

A vendre par la plupart des Epiciers au détail.

PRIX–Caisses de 2 livres, 25 cents;–Caisses de 6 livres, 50 cents;–Caisses de 25 livres, $1.25;–Caisses de 50 livres, $2.50.

Escompte libéral au commerce.

MAURY & CO.,

GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans.

Agents de Navires, Agent de Passagers pour la ligne de steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration.

COMPLETENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le Sud a si grand besoin. Ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres.

ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY DE NEW YORK.

CETTE Compagnie assure le coton à des conditions favorables, pour tous les ports d'Europe. Elle délivre pour les pertes (si pertes il y a) des certificats qui sont payables en or, soit aux bureaux de la Compagnie à New York, soit à ceux de MM. Drake, Kleinworth & Cohen, à Londres.

Pour plus de détails, s'adresser aux bureaux No 4 de la rue de l'Union, Nlle-Orléans, à N. M. BENACHI, Agent.

Daniel & James D. Edwards

Nos 31, 34, 35, et 37 de la rue Delta,

–Et–

Nos 32, 34, 36, et 38 de la rue Front, Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés POUR LA FABRICATION DU SUCRE.

Et de toute espèce d'ouvrages EN CUIVRE, FER ET TOLE, ROBINETS EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS DE MACHINES A VAPEUR, &c.

ALAMBICS et SERPENTINS en CUIVRE pour distilleries à genièvre et autres distilleries;

–Marchands de–

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toutes grandeurs.

POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de REPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

[illegible] ST-LOUIS STREET [illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD ......Président

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE E.

Tirage, le SAMEDI, 25 juin 1870, à la Nlle-Orléans.

HOWARD, SIMMONS & Co......Contracteurs

– PLAN –

20,000 billets–Prix du billet: $20 seulement

[illegible: tableau des lots]

Billets entiers: $20–coupons en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

INSTITUTIONS.

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane,)

BATON ROUGE, LOUISIANE,

FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1870. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la science et de la Littérature, telles qu'elles sont enseignées dans les principaux Colléges ou Universités.

Cours des Etudes,

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature scientifique au choix; d'une école spéciale de Génie et de Commerce.

Librairie, Appareils ou Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus complets du Sud, embrassent les immenses collections de feu Col. Wailes, du Mississippi, et les Cartes de Topographie, de Géologie et d'examen Botanique de la Louisiane.

Admission

Est accordée aux Cadets n'ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Grammaire Anglaise et la Géographie.

Dépenses

Pour tout excepté le linge, pour dix mois, $360 payable d'avance, la balance le 1er février, par une traite à vue de 60 jours à 8 pour cent. Les payements peuvent être faits par la Banque Canal ou des Citoyens.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les dépenses ne sont comptées qu'à partir de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercice tous les jours. Une batterie de quatre canons leur permet d'apprendre plus facilement l'artillerie. Uniforme des Cadets, habillement gris, que l'on peut se procurer à l'Institution moyennant $35 par habillement.

Pour plus d'information, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, Baton Rouge, Lne.

1er mai 1870.

Office de l'Université à la Nouvelle-Orléans, chez Swarbrick & Co., 34 rue du Camp.

Jusqu'à l'entière reconstruction du Collége, dernièrement détruit par le feu, près d'Alexandrie, l'institution est temporairement située à Baton Rouge, à l'Asile des Sourds et Muets. Local bon en mesure d'accueillir un grand nombre d'élèves. Le nombre durant la dernière session a été de 170.

Nouveautés de Printemps.

LEON GODCHAUX,

81 ET 83......RUE DU CANAL......81 ET 83

Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

AYANT profité de la baisse de l'or pour faire des achats considérables, est à même d'offrir au public des prix d'une modicité inconnue à la Nouvelle-Orléans jusqu'à ce jour, les marchandises énumérées ci-après:

CHEVIOTTES ECOSSAISES, (importation tout à fait nouvelle);

ETOFFES MÉLANGÉES, nuances assorties;

ETOFFES A CARREAUX, haute nouveauté (genre très recherché);

CASIMIRS BATISTE, de toutes nuances (article nouveau);

ETOFFES NOUVELLES, pour paletots et gilets;

DRAPS EXTREMEMENT LÉGERS, fabriqués spécialement pour ce climat, d'après les ordres de M. Léon Godchaux.

MÉRINOS en tous genres,

VÉNITIENNES en tous genres,

REPS

VETEMENTS D'ENFANTS, pour première communion, en tous genres,

LINGE DE DESSOUS, D'ÉTÉ,

CHAPEAUX, PARAPLUIES, etc, etc.

DIX presque inutile de rappeler au public que sont attachés à la manufacture de M. Léon Godchaux qui occupe, aussi, une moyenne de 250 ouvriers. Avec de tels éléments, la concurrence n'est pas à redouter.

NOTA.–Les marchands tailleurs sont informés que la maison Godchaux a importé, spécialement pour son département de DRAPERIES, un stock immense qui n'a rien de commun avec les marchandises importées pour la manufacture.

Vins–Liqueurs–Provisions–&c.

J. CAZAUX, Bordeaux. M. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,

73......VIEILLE-LEVÉE......73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsh, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la Vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure.

E. PIAGGIO,

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

Au coin des rues Canal et Tchoupitoulas.

SPECIALITÉ D'ÉPICES.

Il offre à vendre du POIVRE trillé de Singapour PIMENT (Jamaïque) (En domaine et droits payés.)

CANELLE.

CLOUS DE GIROFLE, MUSCADE, GINGEMBRE.

Et a constamment un grand assortiment de WHISKY BOURBON et WHISKY rectifié.

WHISKEY CHICKEN COCK.

CE célèbre WHISKEY BOURBON, VIEUX et GARANTI PUR, de tous les âges et de tous les prix, dans les meilleures futailles, est offert au commerce, en gros seulement, à très bon marché et à des conditions avantageuses.

NOUS EN AVONS CONSTAMMENT UN TRES GRAND STOCK.

CORB, DOLHONDE & CO., Seuls agents, au Sud, No 90 rue des Magasins.

G. W. DUNBAR & SON,

12 et 14......RUE St-LOUIS......12 et 14

Nouvelle-Orléans,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

–de toute espèce de–

Liqueurs françaises, Anisette, Curaçao, Marasquin, Figues de la Louisiane, fraîches, En bocaux, et dans des boites en fer-blanc;

FABRICANTS des SIROPS DE FRUITS

Qui ont remporté le prix.

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS–Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO, No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP–"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, mar. quée Orléans, Louisiane, de Catherine. A. THOMSON & CO, No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS–Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO, No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE–différentes qualités de Sucres d'habitation. A. THOMSON & CO, No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA–En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO, No 42 de la rue Tchoupitoulas.

Les Sirops de Fruits

MIS EN BOUTEILLES, ET PRÉPARÉS PAR

G. W. DUNBAR & Son,

Ont encore remporté le premier prix pour leurs qualités supérieures et leur pureté. Ils sont mis en bouteilles préparées à la fabrique, Nos 12 et 14 de la rue St-Louis et

ASSORTIS D'APRÈS LES COMMANDES.

–Egalement–

Sirops limon, framboises et autres sirops, mis en demi-bouteilles pour le commerce, à des prix réduits.

M. BOCHET,

IMPORTATEUR D'ARTICLES FRANÇAIS

TELS QUE:

Rubans, Articles en paille

Et Modes,

SOIE, VELOURS, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BLONDES, GARNITURES, &c.

59, Rue Royale, au premier, 59

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Germania.

124 rue Commune.

A UNE réunion de la Direction de cette Compagnie, [illegible] des actionnaires qui aura lieu JEUDI le 7 juillet, à [illegible] heures du soir, au local de la Compagnie, pour choisir conformément à l'article [illegible] de la Charte, s'il y a pas lieu de changer, modifier ou amender la présente constitution.

Nlle-Orléans, 25 mai 1870.

EMILE MAIER, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie Louisianaise d'Assurance Equitable de la Vie.

Nouvelle-Orléans, 24 mai 1870.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs à une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie, à l'effet d'amender la charte, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le JEUDI, 30 juin 1870, à sept heures et demie du soir.

W. P. HARPER, Secrétaire.

Bureau de Change et de Monnaie, BRUNO & WARNER,

148 rue Gravier, près de la rue St. Charles.

PAYENT les prix les plus élevés pour toutes monnaies or ou argent, lingots et billets américains ou étrangers. Achètent et vendent les bons du gouvernement, les actions et les billets de commerce. Tirent à vue et à traites sur New York et toutes les principales villes d'Europe, pour sommes à la convenance [illegible].

BUREAU DE PLACEMENT ET D'EMIGRATION POUR LES DEUX SEXES, RUE TOULOUSE No 57.

LES PLANTEURS qui ont besoin de travailleurs peuvent s'adresser à notre bureau; ils trouveront un grand nombre d'ouvriers que nous recevons journellement, [illegible] au plus bref délai.

Achat, ventes et locations diverses de fonds de Magasins, Restaurants, Cafés, etc.

N. TOURNE.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

LES actionnaires ci-après ont été élus Directeurs, pour servir jusqu'au troisième lundi de janvier 1871:

PATRICK IRWIN, A. MONTGOMERY, HUGH McCLOSKEY, ADAM THOMPSON, JOHN HENDERSON, ED. CONERY, THOS. McKENNA, WM. BURKE, T. FITZWILLIAM, WM. HART, NICHOLAS BURKE,

et PATRICK IRWIN et ARCH. MONTGOMERY ont été unanimement élus Président et Vice-Président.

Des livres de souscription pour la balance des fonds sont actuellement ouverts au bureau de W. J. Castell, notaire public, 122 rue Gravier, près de la Banque du Canal.

Compagnie de Gaz Puroline et Portatif,

Au No 54 de la rue du Camp.

CETTE Compagnie est seule propriétaire du célèbre GAZ PORTATIF ET FLUIDE PUROLINE NON EXPLOSIF, DE GOUCH.

Il vend en gros de l'huile de charbon et des lampes à l'huile de charbon, éprouvées, des lampes à gaz portatif, des lanternes et des candélabres, des becs de gaz, fluide et vapeur, patentés, de la gazoline, de l'huile de pétrole, du naphte raffiné pour machines, de la benzine, du naphte et tous les produits de pétrole.

Spécialité de lampes et de lanternes de sucreries et de hangars à coton.

F. GONTHIER,

– a transporté son –

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,

– Au No –

42......de la rue St. Charles......42

Vis-à-vis l'Hôtel.

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits.

TABACS.

FABRIQUE DE TABAC

A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(*Succursale No 205 de la rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas.*)

Importateur de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle-Orléans; comprenant:

Pipes écume de mer, Boites à allumettes, do imitation, Pinères à tabac, do racine de Bruyère, Tuyaux en bois de cerisier, do caoutchouc, do dites charbonnières, etc., do en ambre, etc., do bois de rose, Pipes en terre, toute espèce.

TABACS A FUMER

Maryland, Virginie, Perrique, Vénélpède et Right Bower du Maryland, qu'on ne doit pas confondre avec le Right Bower de Gail & Ax, de Baltimore.

TABACS A PRISER.

Virginie demi gros, du Perrique, Macouba de rose [illegible].

J. P. SARRAZIN.

TABAC

SOUS TOUTES LES FORMES.

USINE A VAPEUR.

L. MOUIZON, 18, rue de la Vieille-Levée, angle de la rue Bienville, informe ses nombreuses pratiques et le public en général que, comme par le passé, sa manufacture à vapeur produit les tabacs sous toutes les formes: TABAC à fumer, TABAC à priser, TABAC à chiquer, TABAC Perique, &c., &c.

Constamment en main: UN MILLION DE CIGARES assortis.

Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs: Pipes, Porte-cigares, Briquets, Mèches, &c.

–Gros, Demi-Gros et Détail.–

Conditions avantageuses aux marchands de la ville et de la campagne.

MANUFACTURE A LA VAPEUR. GRAUGNARD & SCHNEIDER, MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL, Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,

No 11, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser.

Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et épicé, et le vendons en barils de 10, 25, 50 et 100 livres.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public, qu'il a cédé son établissement de GROCERIE à Mr J. JEANNEAUD. Reconnaissant du patronage qui lui fut toujours accordé ses amis, il prie ceux-ci de vouloir bien le reporter sur son successeur, qui fera tous ses efforts pour leur être agréable.

L. ARTIGUES.

MONSIEUR J. JEANNEAUD ayant acquis l'établissement de grocerie de L. Artigues, enseigne Conti et Vieill-e Levée, sollicite le patronage de ses amis et du public, il s'efforcera de satisfaire tous ceux qui daigneront l'honorer de leurs ordres.

J. JEANNEAUD, 79, rue Vieille-Levée.

Nlle-Orléans, le 5 mai 1870.

Machine à Coudre de GROVER & BAKER.

1870.

Quatrième Foire de la Louisiane et Première Foire du Texas, tenue à Houston.

Premier prix, comme la meilleure Machine pour familles.

Bureaux, 182, rue du Canal.

Bandages Herniaires et Bandages.

Les premiers prix suivants ont été décernés à

H. SPILLMANN,

FABRICANT,

Au No. 93 de la rue Baronne, N. O.,

A la Quatrième Foire (1870) de l'Etat de la Louisiane.

DIPLOME POUR

Le meilleur et le plus agréable bandage herniaire pour les deux sexes,

Le meilleur bandage d'enfants,

Le meilleur bandage ombilical,

Le meilleur bandage d'épaules,

Le meilleur assortiment de bandages herniaires, Diplôme pour la meilleure exposition d'attaches orthopédiques.

H. SPILLMANN, Inventeur et propriétaire de la patente des bandages herniaires sans ressorts.

Venez les examiner avant d'en acheter ailleurs. Les ordres sont promptement exécutés.

Entrepôt de Tapis, E. C. PALMER & Co,

Aux Nos 93, 95 et 97 de la rue du Camp, VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

NOUS venons l'ouverture, dans le courant de cette semaine d'un très grand assortiment de nouveaux articles reçus directement de Liverpool, par le "Castilla" et le "Sorrente." Toutes les marchandises étrangères sont importées par nous-mêmes. Nous garantissons que nos prix, soit EN GROS, soit EN DETAIL, sont aussi bas que ceux d'aucune autre maison des Etats-Unis, et elle ne les sont pas, les ventes sont nulles. Il n'allez pas chercher des articles au Nord avant d'avoir examiné notre stock. NOUS DEMANDONS LA COMPARAISON.

TAPIS.–Axminster, Velours, Bruxelles, Trois Fils, Ingrain, Laine, Hollande, Vénitiens, Chanvre, etc. DEVANTS DE CHEMINÉES, un magnifique assortiment de toutes les grandeurs et qualités. TOILES CIRÉES, de toutes largeurs, de 3 à 24 pieds, des fabriques d'Angleterre et d'Ecosse. NATTES–Chine, Coco, Belgique, de toutes les variétés; Stores, Rideaux, articles de tapissiers, linge de table, nappes, dessous de tables, etc., etc. Assortiment complet, toutes les variétés.

AGENCE D'IMPORTATION

– DE –

Travailleurs Chinois.

AYANT conclu les arrangements nécessaires avec une maison américaine des plus honorables de Hong-Kong, les soussignés sont prêts à faire des contrats, avec les planteurs et autres, pour la livraison d'un nombre quelconque d'agriculteurs robustes, dociles et expérimentés, venant des provinces intérieures de la Chine, dont le climat se rapproche le plus des régions sucrières et cotonnières du Sud.

Le salaire pour les travaux d'habitation est de $8 (en espèces) par mois–le payable tous les mois et la retenue jusqu'à l'expiration de l'engagement, pour garantir la fidèle exécution du contrat. Les salaires accumulés seront forfaits en cas de désertion. L'engagement est de trois à cinq ans. Les frais de transport et les autres dépenses seront aussi minimes que possible. Pour les détails, s'adresser à O'FALLON & HATCH, Gén. JOHN G. WALKER, Au No 10 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Charbon! Charbon! Charbon!

BOYD, WILMOT & CO.,

Marchands de Charbon.

Bureau, 166, rue Poydras, Nlle-Orléans.

Charbon Pittsburg–Charbon Anthracite.

Dépôt, AU PIED DE LA RUE CALLIOPE.

Livraison de charbon, aux plus bas prix du marché, aux familles, aux hôtels, aux presses à coton, aux fonderies, aux bateaux à vapeur, etc. Bureau du Tugboat Ferry.

Premiers Bains Russes du Sud.

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il a construit dans son établissement de la rue Conti, No 162, des bains russes d'après les plans les plus nouveaux et les plus perfectionnés qu'il a étudiés dans un voyage récent en Europe. Il recommande les médecins qui ordonnent [illegible] l'établissement. Les heures pour les messieurs sont de 6 heures à midi et de une heure à 8 heures du soir; pour les dames, de midi à une heure. Le prix des bains est de $1 50.

Les autres salles pour bains de vapeur chauds à l'eau ou à la vapeur et pour bains ordinaires sont chauffés pendant l'hiver au moyen de la vapeur.

J'invite donc respectueusement le public à continuer sa confiance à cet établissement qui est placé sous ma seule direction.

F. GAUPP.

L[E GRIL] AMÉRICAIN

Plus de Beefsteaks trempés dans de la Graisse brûlée.

SERVEZ-VOUS DU GRIL AMÉRICAIN, ustensile de la plus grande simplicité, pesant moins de trois livres et grillant parfaitement la viande. L'opération, si embarrassante jusqu'ici, a lieu, grâce à lui, avec autant de rapidité que de simplicité, et la viande, infiniment mieux qu'auparavant, est plus agréable au goût, plus nourrissante.

Le gril américain n'exige pas de préparatifs de feu, il fonctionne aussi bien sur le charbon que sur le bois, conserve tout le jus et la saveur de la viande et rend tendres les viandes dures. Il ne fume pas et n'exhale pas d'odeur de graisse brûlée, et s'adapte à toutes les ouvertures de fourneaux. Grillés également bien le Beefsteack, le Jambon, la Volaille, les Côtelettes, le Poisson, et les Huîtres. Si l'acheteur n'en est pas satisfait, on lui rend son argent.

Le gril américain se vend chez RICE BROS. & CO.,

Aux Nos 39 et 91 de la rue du Camp et 303 de la rue des Magasins, Nlle Orléans.

La maison RICE BROS. & Co est la plus grande agence au Sud du célèbre fourneau "Charter Oak" de cuisine.

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE

– DE –

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été [illegible]. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux et quant on met tout le gril, la poussière ne peut pas s'échapper. Le véritable fourneau Stewart porte sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO., Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN

No 23 de la rue de Canal.

Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau.

Une preuve éternelle de la grande supériorité du

"CHARTER OAK"

SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE

LISEZ CECI:

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO en 1856 un des PREMIERS FOURNEAUX CHARTER OAK, qu'ils aient vendu. Ce fourneau a servi chez moi tous les jours depuis cette époque, c'est à dire plus de treize ans. Je recommande à tous de le voir. Ces fourneaux CHARTER OAK, à toutes les personnes qui tiennent maison, c'est le meilleur qui ait été fait; je suis sûr qu'aucun autre n'aurait autant duré.

Mrs. L. F. FOSTER.

No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 3,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK" –Est en vente chez OEMICHEN & POTHIER, Importateurs et Marchands de Quincaillerie étrangère et américaine.

Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, et No 80, Vieille-Levée.

"BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 300,000

Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis.

PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.

MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No.

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. BALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

D. B. Macarty vs Francis Mouney.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.–No 24,094.–En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt sept de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro "Six" borné par les rues Dumaine, St Philippe, Rocheblave et Dorgenois. Les dits terrains sont contigus et sont désignés par les numéros Cent quatre (104) et Cent cinq (105) suivant plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, daté du 17 d'avril 1852, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville et mesurant, chacun, mesure anglaise trente pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de cent quarante neuf pieds un pouce et quatre lignes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les dits terrains appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Henry Michel, suivant acte au rapport de Jos. Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 27 février 1863.

2o Deux terrains situés dans les mêmes District et îlet et désignés par les numéros Quatre vingt dix neuf (99) et Cent (100) à la place sus relaté. Les dits terrains sont contigus et mesurent, comme suit. Le No Quatre vingt dix neuf, vingt neuf pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue St Philippe, cent un pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du No Quatre vingt dix huit et cent un pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du No Cent. Et le No Cent mesure vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue St-Philippe, cent un pieds huit pouces de profondeur et la face à la rue Dorgenois et cent un pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du No Quatre vingt dix neuf.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, priviléges et servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Alfred Soulié par acte sous signatures privées, daté du 5 mai 1868 et dûment enregistré au bureau des Aliénations de cette ville, au Livre No 86 folio 549.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

25 mai–25–juin 4,12,19,26

SUC. DE J. F. SEGUIN vs HARVEY GUILD.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.–No 1,328.–En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, vingt-deux de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Girod, Julie et Ste Marie, désigné par le numéro Huit du dit îlet.

Le dit terrain mesurant vingt-sept pieds de face à la rue St Charles, sur cent quarante-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Jusqu'à la rue Ste Marie sur laquelle il a une façade de vingt-sept pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 160 de la rue St Charles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 mai–21,28–5,14,22 juin

Martin Begué vs la veuve C. V. Duplessis.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.–No 1,277.–En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix huit de juin 1870 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, de l'Hôpital, Dauphine et du Quartier, et composé de deux portions de terre, savoir: Une portion de terre ayant vingt-trois pieds, trois pouces, une ligne de face à la rue Bourgogne, sur cinquante-trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur. Et une autre portion de terre, contiguë derrière à celle ci-dessus décrite et ayant cinq pieds dix pouces deux lignes de largeur sur quatre vingts pieds onze pouces et sept lignes de profondeur. Le tout mesure américaine et conformément au plan dressé par A. Castaing, architecte, le 5 d'avril 1844 et déposé en l'étude de [illegible] notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

18 mai–18,27, juin 4,11,18

VENTES JUDICIAIRES.

JOHN SEMMONS vs THOMAS B. BODLEY.

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.–No [illegible].–En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] de juillet 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Conditions–Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 juin–7,14,23–juillet 1,9

JOSEPH JANZEN vs JOSEPH RODRIGUEZ [illegible]

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.–No [illegible].–En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

M. PESANT vs H. G. HEARTT.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.–No [illegible].–En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept de juin 1870, à midi [illegible]

[illegible]

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

28 mai–28, 26 [illegible]

PHILIPPE DUCLOS vs DOMINIQUE [illegible]

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.–No [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14 mai–14,21,28–7,18 juin

SCHUYLER HARTLEY & GRAHAM vs GEORGE W. [illegible]

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.–No [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 mai–juin [illegible]

La Banque d'Epargnes de Jefferson vs Edmond Bark, représentant ses enfants mineurs, Lovella et Edmund-Jean Bark.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.–No 24,025.–En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI [illegible]

[illegible]

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

28 mai–28 juin 5,14,21,28

Joseph David vs François Miranda.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.–No [illegible].–En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt huit de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le numéro Quatre dans l'îlet borné par les rues de l'Amour, des Bons Enfants, Rampart et Morales, suivant plan dressé par L. Surgi, arpenteur, le [illegible] septembre 1848 et déposé en l'étude d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville sous le No 109. Le dit terrain mesure, mesure américaine, quarante pieds de face à la rue de l'Amour sur cent pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Dame Josephine Castaing, suivant acte au rapport de A. Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 3 février 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 mai–27–juin 4,12,19,26

G. A. PICKLES vs S. A. GIESE.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.–No 1,975.–En vertu d'un writ de fieri facias contre la dame veuve S. A. Giese, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o Trois terrains situés au faubourg Montegut, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Amour ou des Remparts et des Bons Enfants, St Claude, Montegut et Clouet, désignés par les numéros SIX, SEPT et HUIT d'après un plan dressé par L. H. Pilie, et devant le notaire public [illegible]

Les dits terrains mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Montegut sur cent dix pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur.

Cette propriété a été acquise par feu Henry Giese, époux de la défenderesse, de Rose D'Azema suivant acte au rapport de C. V. Foulon, notaire public en cette ville en date du 4 mars 1843.

2o Un terrain situé au faubourg Montegut, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Amour ou des Remparts et des Bons Enfants St Claude, Montegut et Clouet désigné par le numéro Onze d'après un plan dressé par L. J. Pilie, et déposé en l'étude de [illegible]

Le dit terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue des Bons Enfants ou St Claude, sur cent cinquante neuf pieds quatre pouces de profondeur.

Cette propriété a été acquise par feu Henry Giese, époux de la défenderesse, de Gustave [illegible] suivant acte au rapport de C. V. Foulon, notaire public en cette ville, en date du [illegible]

Ensemble avec les édifices et améliorations qui se trouvent sur les dits quatre terrains.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 mai–10,19,27–4, 11 juin

LAFITTE, DUFILHO & Co., vs. LOUIS DUFILHO.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 24,072.–En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt cinq de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, de la Douane, Galvez et Miro désignés par les numéros quatorze, quinze, seize, dix sept et dix huit, et mesurant chacun trente deux pieds deux pouces de face à la dite rue du Canal sur cent quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique faite par F. E. Norton, syndic de faillite ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 4 mai 1870.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 mai–1, 9,17, 25 juin.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Rubans soie, taffetas et satin.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO. G. Vincent, encanteur.–Il sera vendu MARDI, 7 juin 1870, à 10 heures, dans leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane–

Linons fil, percales, jaconats français, toiles, grenadines, toile suisse, gingas et coutils fil, lapis checks, nansouk, jaconats, damas satin, jaconats blancs, grenadines, gazes fil et soie, de Nord, [illegible], cravates, parasols, mouchoirs, bonneterie, serviettes, nappes, doylies, [illegible] etc.

–Et–

150 cartons rubans soie, taffetas et satin, frais; [illegible] cartons fleurs françaises.

7juin

PAR GABRIEL LEAUMONT.

200 caisses Chaussures

Malakoff, Congress, Hunters, Balmorals, extra fins.

–Aussi–

Chapeaux, Marchandises sèches et de fantaisie.

PAR GABRIEL LEAUMONT, salle d'encan 65 Chartres, MERCREDI 8 courant à 10 heures du matin, il sera vendu.

200 caisses chaussures extra fines, telles que malakoffs, congress, hunters et balmorals.

–AUSSI–

Chapeaux paille et casimir, marchandises sèches et de fantaisie.

Conditions à la vente.

7 juin

PAR E. ROGER & CO.

MARCHANDISES SÈCHES ÉTRANGÈRES ET AMÉRICAINES.

PAR E. ROGER & CO.–H. Samory, Encanteur.–MARDI, 7 juin, il sera vendu, à 10 heures, dans leurs salles d'encan, Nos 41 et 47 rue de la Douane:

Un lot marchandises sèches étrangères et américaines [illegible]

[illegible]

Conditions à la vente.

7 juin

PAR EUGÈNE TOURNE.

Vente sans limites, pour le commerce de la ville et de la campagne, de 18 crates Faïence, en débarquement de la barque "Homeward Bound."

PAR EUGÈNE TOURNE.–MARDI 7 juin 1870, à 10 heures A. M., il sera vendu au No [illegible] rue Vieille-Levée–

[illegible] crates faïence en lots à la convenance des marchands de la ville et de la campagne.

Conditions: Comptant.

7 juin

PAR S. GUINAULT.

Jolie petite Propriété sur la rue Craps, No 543.

PAR S. GUINAULT, encanteur, bureau [illegible] des rues de la Bourse et Bienville, SAMEDI [illegible] juin, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encanteurs [illegible].

Une jolie petite propriété [illegible]

[illegible]

Vente pour cause de départ.

CAFÉ, MEUBLES ET LIQUEURS.

PAR S. GUINAULT encanteur. Bureau coin du passage de la Bourse et de la rue Bienville. JEUDI 9 juin 1870, il sera vendu, à 11 heures, dans la propriété, Avenue Louisiana [illegible]

[illegible]

Conditions: Comptant.

7 juin

PAR J. DEJAN JR.

Propriété bien située sur la rue de l'Esplanade.–Vente à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr., encanteur–Bureaux, No [illegible] rue Gravier.–Il sera vendu SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse d'Encanteurs [illegible] sous la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St. Charles.

[illegible]

Succession d'Etienne Cordevioile.

No. 32,392.

Vente importante de propriétés de prix, bien situées au Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, offrant de grands avantages aux personnes qui désireraient les occuper ou cherchent des placements.

Deux bonnes résidences, basses et doubles, en bois et en briques, faisant face à la rue Claiborne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

La bâtisse double, basse et en bois, faisant face à la rue Dumaine, entre les rues Claiborne et Robertson.

La résidence basse, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Remparts et St-Claude.

Neuf terrains à Carrollton.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur. Bureau No [illegible] rue Gravier–SAMEDI, 11 juin 1870, à midi, à la Bourse d'Encan [illegible] St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour [illegible]

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais–à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr. Encanteur.–Il sera vendu MARDI, 7 juin, 1870, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier:

De beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires, beaux mulets d'habitations et de ville, &c., &c.

–Egalement–

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c. &c.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

6 oct

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux–à l'encan.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, Jr. Encanteur.–Bureau et entrepôt No 152 de la rue Gravier. Il sera vendu MERCREDI 8 de juin, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 152 de la rue Gravier, rue Carondelet: Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Egalement, marchandises sèches, [illegible] Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR B. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY.–E. M. Montgomery, encanteur. Il sera vendu, MARDI, 7 JUIN, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No. 21 de la rue du Camp.

Un assortiment général de Meubles.

– TELS QUE –

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête à tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siéges à ressort, tables de centre à dessus de marbre, tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, &c., le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

–Egalement–

Une grande facture de lits cottage, chaises à siéges en bois et rotin.

NICOLAS CORNIBE vs JOHN ADAM MAURER.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,341.–En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-huit juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros "Un, Deux et Trois," dans l'îlet borné par les rues des Bons Enfants, Morales, Clouet et Louisa, d'après le plan de Louis H. Pilie, ci-devant voyer de la ville, daté du 11 mars 1856 et déposé pour record en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, mesure américaine, chacun, trente et un pieds, sur une profondeur de cent dix huit pieds dix pouces, entre lignes parallèles. Le No Un forme l'angle des rues Clouet et Morales.

Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent et toutes dépendances et appartenances.

Ces terrains appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle Orléans, suivant acte au rapport du notaire Bouny, en date du 9 mai 1863.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions–Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 mai–juin 5, 14, 21, 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

250 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

275 lots Habillements.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.–Alex. Levy, encanteur. Bureau No [illegible] rue de Chartres–MARDI 7 juin, à 10 heures du matin il sera vendu dans leur salle d'encan, au No [illegible] de la rue de Chartres–

250 caisses bottes, souliers et brodequins.

275 lots habillements bien assortis, convenant au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente.

7juin

PAR D. E. MORPHY.

POIS DE LA CAROLINE.

PAR D. E. MORPHY. A. E. Morphy encanteur. Aujourd'hui, MARDI, 7 juin 1870, à 10 heures A. M., il sera vendu, au magasin No [illegible] rue des Magasins

100 sacs de pois de la Caroline.

Conditions, comptant.

7 juin–

Bons Meubles en acajou et en noyer,

A l'encan.

PAR B. M. et B. J. MONTGOMERY, encanteurs.–Il sera vendu MARDI, 7 juin 1870, à 10 heures et demie, au No 244 de la rue Royale, entre St Philippe et Ursulines:

Tout le contenu de cette résidence comprenant meubles en acajou et en noyer, tapis, nattes, lavabos, vaisselle, [illegible] etc.

Conditions: Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

7 juin

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Faillite.–Vente d'assignés.

Par ordre de E. E. Norton, assignée.

Grand stock, assorti, de Marchandises Sèches, Coutellerie, Parfumerie, Articles de Fantaisie, Coffre-fort, Etagères, Comptoirs, etc, etc.–formant le stock du magasin No. 44 de la rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane.

Dans l'affaire Carlson Marks et Co., faillis.

No 1073. Cour de District des Etats-Unis pour le District de la Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.–Bureau No 17 de l'Échange. [illegible] il sera vendu à 10 heures du matin, à l'encan public, sans réserve, au magasin No 44 de la rue de Chartres [illegible] Bienville, par ordre de E. E. Norton, assignée de la faillite de Carlson Marks et Co.

Tout le stock de marchandises contenu dans le dit magasin et consistant en grand assortiment de marchandises sèches, coutellerie, parfumerie, [illegible] coffre-fort [illegible] vendus au profit de leurs créanciers.

Conditions: comptant avant délivrance.

Des catalogues donnant une description des marchandises seront distribués aux bureaux des encanteurs la veille du jour fixé pour la vente.

7 juin

PAR G. DE FERIET.

VENTE POSITIVE.

D'une jolie Résidence, avec dépendances, en briques et bois, bien située dans la rue des Ursulines, entre les rues Royale et Bourbon, et de Un très agréable Cottage, dans la rue Columbus, entre les rues Roman et Prieur.

PAR G. DE FERIET. Encanteur. Bureau No [illegible] SAMEDI [illegible] juin [illegible] à midi, à la Bourse [illegible] sous la Rotonde [illegible] de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan public:

[illegible]

Magnifique magasin à trois étages et en briques, au No 41 de la rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, occupé actuellement par L. Eschelberger, importateur de draps, articles de tailleurs.

PAR G. DE FERIET, Encanteur. Bureau, No 30, rue Royale. SAMEDI [illegible] juin 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique:

[illegible]

Magnifique magasin en briques,

No 81 de la rue Tchoupitoulas.

PLACEMENT AVANTAGEUX

VENTE A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET, Encanteur. Bureau, No 30 de la rue Royale.–SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse d'Encan St Charles [illegible]

[illegible]

Conditions–[illegible]

Magasin à quatre étages, en briques et de prix, solidement construit, No 44 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Douane et Bienville.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau No 30 de la rue Royale.–SAMEDI [illegible] juin 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, sous la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique:

[illegible]

Agréable Cottage en bois.

No 108 de la rue Montegut, entre les rues Amour et Craps–entre deux lignes de chars de ville.

PAR G. DE FERIET. Encanteur. Bureau, No 30 de la rue Royale. SAMEDI 11 juin 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, [illegible] de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique:

[illegible]

Vente péremptoire de

Deux cent quatre-vingt-dix-sept Terrains situés immédiatement derrière la propriété bien connue sous le nom de "Propriété Lesseps", dans une partie élevée et florissante du Troisième District–

PAR G. DE FERIET, Encanteur. Bureau No. 30 de la rue Royale. JEUDI [illegible] juin 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique sans réserve ni limite–

Deux Cent-Quatre-Vingt-Dix-Sept Terrains, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, clous, riz, etc.

J. K. BAILEY,

246......Rue du Canal......246.

VINAIGRE.

Établi en 1840.

ACHAT de cidre, vin et bière aigres. Achat de barils vides.